



30/04/2026

Fonds de droit français

**GROUPAMA
OPPORTUNITIES
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	5
3. Informations réglementaires	12
4. Certification du Commissaire aux Comptes	22
5. Comptes de l'exercice	26
6. Annexe(s)	76
Caractéristiques de l'OPC	77
Information SFDR	110

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

31 juillet 2025

- Mise à jour de la définition de l'investissement durable/armes. Retrait des armes de l'exclusion sectorielle.
- Suppression des indicateurs ESG :
 - Politique en matière des droits de l'homme
 - Conseil à majorité d'indépendants

15 octobre 2025

Groupama Opportunities Europe absorbe le fcp Groupama Actions Retraite (fonds nourricier absorbé)

14 novembre 2025 :

- Eligibilité au PEA : - Le fonds Groupama Opportunities Europe n'est plus éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).
- Elargissement de l'univers d'investissement :
 - Le fonds respectera désormais un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse, contre zone Europe auparavant.
 - Le fonds pourra désormais investir dans des actions de pays hors zone Europe, dans la limite de 10% de son actif net.
- Modification du cut-off : - L'heure limite de réception des ordres de souscription et de rachat passera de 11h00 à 14h00 (heure de Paris).
- Création de nouvelles parts :
 - ND : FR0014013NQ6
 - OSC : FR0014013NR4
 - PRC : FR0014013NS2

1^{er} janvier 2026

- Mise en place **des FFS** (Frais de Fonctionnement et autres Services)
- Modification **du libellé des souscripteurs des Parts I et Z**

13 janvier 2026

L'ensemble des parts de l'OPC ont été enregistrées en Suisse.

27 janvier 2026

Fusion-absorption du FCP GROUPAMA ACTIONS EUROPE par le FCP GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE en date du **27 janvier 2026**.

25 février 2026

Fusion-absorption du FCP GROUPAMA EUROPE ACTIONS IMMOBILIER par le FCP GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE.

27 février 2026

Ajout de commissions de surperformance pour la part PRC du fonds ainsi que son nourricier Groupama Horizon Actions Europe.

2. RAPPORT DE GESTION

Mai 2025

Les marchés actions européens ont effacé les pertes enregistrées après l'annonce lors du « Liberation Day » de la hausse des taxes qui devaient s'appliquer sur les importations américaines. Ainsi, l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au mois de mai un nouveau gain de 5,6% pour revenir quasiment au plus haut de l'année. Pourtant, les prévisions de croissance économique continuent d'être revues progressivement en baisse mais dans des proportions très modérées. Après les multiples annonces de l'administration Trump, les marchés intègrent l'hypothèse que, au final, après des mois de négociation, les taxes devraient se situer à un niveau supérieur à celui de 2024 mais dans des proportions raisonnables. Par ailleurs, en Europe, l'inflation, notamment du fait de la baisse des prix de l'énergie, recule plus rapidement qu'attendu, permettant de conforter les anticipations de baisse des taux de la BCE.

Le fonds a enregistré une nouvelle surperformance au mois de mai par rapport à l'indice MSCI Europe mais aussi par rapport au MSCI Europe Value. Le fonds a de nouveau bénéficié de la surperformance du secteur bancaire (+9,7% contre +5,1% pour le marché) mais a été pénalisé par la sous-performance des Pharmaceutiques (+0,6%) et des Services Publics (+2,5%). Toutefois, la contribution de la sélection de titres a de nouveau été positive. Ainsi, au sein du secteur bancaire, BCP (+22%) et, surtout, Alpha Services (+35%) ont fortement progressé. Au sein des valeurs industrielles, Rheinmetall a affiché un plus haut après une hausse de 26%. L'intégration d'Air France au sein du portefeuille en début d'année a également eu un impact positif avec un bond du titre de 26%. A l'opposé, Merck (-5,3%) et Sanofi (-4,8%) ont pesé sur la performance du fonds.

Compte tenu de la nouvelle forte appréciation des valeurs bancaires, des allègements ont été réalisés sur Alpha Services et BCP, tout comme sur des titres liés à la défense, Rheinmetall et Thalès. Toutefois, les mouvements les plus importants ont consisté à renforcer les valeurs pharmaceutiques, Sanofi, Novartis et GSK, Canal +, ligne intégrée le mois dernier, et, surtout, à créer une nouvelle position avec TF1.

Juin 2025

Les marchés actions européens ont légèrement reculé en juin, à l'inverse de la tendance des marchés internationaux, notamment en monnaie locale (appréciation de l'euro). Ainsi, l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au mois de juin un repli de 1,2% contre un gain de 0,7% pour l'indice MSCI Monde en euro (+4,4% en dollar). Malgré les incertitudes liées au niveau final des taxes à l'importation aux Etats-Unis et au conflit iranien durant la période, l'indice européen a enregistré une faible volatilité et peu de différences sectorielles, avant le début de la période des publications des résultats du deuxième trimestre à partir de fin juillet.

Le fonds a enregistré une légère surperformance au mois de juin par rapport à l'indice MSCI Europe. Le principal moteur positif est venu du secteur de la consommation discrétionnaire, grâce à l'absence de position sur le luxe et l'automobile et à la progression de 5% de Melia. Alors que le secteur bancaire a affiché sur ce mois une très faible surperformance, le fonds a bénéficié de la sélection de titres avec notamment le gain de 5,6% d'Alpha Bank (+87% depuis le début de l'année). Le secteur technologique a également contribué positivement grâce au fort rebond de STM (+17,7%) et, dans une moindre mesure, de Soitec (+7,5%), position introduite fin mai. En revanche, les secteurs Télécoms (-2,6% avec Deutsche Telekom à -6,9%) et Pharmaceutiques (-3,1% avec GSK à -9,4% et Sanofi à 6,1%) ont pesé sur la performance du fonds.

Le principal mouvement a consisté à vendre la position en Hellenic Telecom compte tenu de la dégradation de l'environnement concurrentiel. L'opérateur électrique historique grec, PPC, a lancé une offre très agressive sur l'abonnement à la fibre optique qui pourrait provoquer des transferts de parts de marché et une baisse des marges. Par ailleurs, le fonds a complété des lignes de valeurs en retournement comme Pernod Ricard, Air France, Soitec ou Remy Cointreau.

Juillet 2025

Les marchés actions européens ont légèrement progressé en juillet, comme la plupart des marchés internationaux. Ainsi, l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au cours du mois une hausse de 0,7% contre 1,3% pour l'indice MSCI Monde (mais 4,3% en euro compte tenu de la baisse de la devise en juillet). Le début de la période des publications des résultats du deuxième trimestre a été globalement plutôt favorable mais n'a pas provoqué de révisions en hausse des estimations annuelles.

Peu à peu, la visibilité sur les taxes imposées par les Etats-Unis s'améliore avec un impact à venir sur les exportations de l'Euro zone et les résultats des groupes les plus présents Outre-Atlantique. Compte tenu des achats par anticipation des importateurs américains, les premiers impacts significatifs devraient être perceptibles au 3^{ème} trimestre.

Le fonds a enregistré une légère surperformance au mois de juillet par rapport à l'indice MSCI Europe grâce à une nouvelle surperformance du secteur bancaire (+7%) mais aussi, de nouveau, à la sélection de titres au sein du secteur avec notamment les gains de 15% de Société Générale, de 13% d'Unicredit ou de 12% pour Caixa Bank. Ces sociétés ont publié des résultats au-dessus des attentes, conduisant à des relèvements d'estimations annuelles (+3% à l'échelle du secteur). Le fonds a également bénéficié de la chute de 28% de Novo Nordisk, absent du portefeuille, et du rebond de 25% d'Air France, position constituée au printemps et renforcée en juin et de nouveau en juillet. En revanche, le recul de STM de 13% (après un rebond de 17% en juin) ou de 16% de Publicis (malgré la publication de résultats au-dessus des attentes) ont pesé sur la performance du fonds.

Le fonds n'a pas enregistré de mouvement significatif au cours du mois, si ce n'est le renforcement de la ligne Air France.

Août 2025

Le marché des actions européennes a de nouveau progressé en août, mais dans de moindres propensions que la plupart des marchés internationaux. Ainsi, l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au cours du mois une hausse de 1,1% contre 2,6% pour l'indice MSCI Monde. Le marché européen a enregistré une baisse de 1,9% durant la dernière semaine d'août, pénalisé par la bourse française qui a chuté de 3,5% (SBF 120) après l'annonce par le Premier Ministre d'un vote de confiance le 8 septembre prochain. La période des publications des résultats du deuxième trimestre est quasiment terminée et a eu un impact limité sur les marchés avec des bénéfices légèrement supérieurs aux attentes mais globalement n'amenant pas de révision en hausse des estimations annuelles. A l'impact des taxes imposées par les Etats-Unis sur les exportations de l'Euro zone est venu s'ajouter un effet devise très défavorable (recul de 12% du dollar contre euro sur 8 mois). Ainsi, pour une 3^{ème} année consécutive, la croissance bénéficiaire en 2025 pourrait être proche de zéro en Europe.

Le fonds a enregistré au mois d'août une performance quasiment identique à celle de l'indice MSCI Europe. Après une baisse de 4,5% la dernière semaine du mois, la surperformance du secteur bancaire (+1,8% en août) a été beaucoup plus limitée et les 2 banques françaises présentes dans le fonds, Société Générale (-5,8%) et BNP (-4%), ont contribué négativement. Le fonds a également été pénalisé par le rebond de 15% de Novo Nordisk, absent du portefeuille, en partie compensé par la hausse des titres Novartis et Sanofi (+7%). A l'inverse, le portefeuille a bénéficié de la poursuite du rebond d'Air France (+16% après +25% en juillet) et de la sous-performance du secteur technologique (-3,6% mais hausse de 3,5% de STM, présent dans le fonds).

Le fonds a enregistré deux mouvements significatifs au cours du mois, les entrées de Alten et Exosens. Alten est le leader mondial de la R&D externalisée. Le contexte est adverse pour la société cette année avec des budgets R&D qui globalement se contractent, ce qui offre un point d'entrée attractif dans la valeur. Nous sommes convaincus de la pertinence du modèle à long terme et de sa capacité à gagner des parts de marché dans la durée.

Exosens est le leader mondial des tubes d'amplification de lumière avec 70% de parts de marché mondiales hors US. Ces tubes sont le composant principal de tout dispositif de vision nocturne qui équipe les armées les plus modernes. La pénétration de ces équipements au sein des armées est aujourd'hui très minoritaire tandis qu'ils sont un composant clé du fantassin 4.0 : Exosens est donc structurellement portée par les hausses de budgets de défense actuelles.

Septembre 2025

Les marchés actions européens ont de nouveau progressé en septembre, mais, comme en août, dans de moindres propensions que la plupart des marchés internationaux. Ainsi, l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au cours du mois une hausse de 1,6% contre 3,3% pour l'indice MSCI Monde. Les principaux marchés actions sont ainsi à leur plus haut (Etats-Unis, Japon) ou en sont tout proche (Europe, Emergents). Les marchés ont bénéficié de la reprise de la baisse des taux par la FED mais aussi de la plus grande visibilité apportée par des accords commerciaux qui, progressivement, se tissent entre les Etats-Unis et certaines zones, comme l'Europe.

Toutefois, cette dernière reste pénalisée par la forte appréciation de l'Euro, par les craintes des premiers impacts significatifs des taxes sur les chiffres du 3^{ème} trimestre et par les interrogations sur l'ampleur réelle du soutien budgétaire allemand à l'économie.

Le fonds a enregistré une très légère sous-performance au mois de septembre par rapport à l'indice MSCI Europe. Il a été pénalisé par le rebond des valeurs technologiques, notamment ASML (+30%), absent du portefeuille, par la rechute des spiritueux (Remy Cointreau -12% et Pernod Ricard -14%) et par la poursuite du repli de Deutsche Telekom (-7%). Le fonds a en revanche bénéficié d'une nouvelle progression des valeurs de défense, Thalès (+18%) et Rheinmetall (+17%), et de l'absence de position dans deux secteurs ayant sous-performé, les biens de consommation (-5%) et les financières diversifiées (-3%).

Le fonds a réalisé des mouvements significatifs au cours du mois avec la constitution de positions mi-septembre sur ASML, SAP, Novo Nordisk et BAM. Les trois premiers titres ont nettement reculé depuis les plus hauts du printemps et offrent des valorisations plus intéressantes au vu de leurs perspectives bénéficiaires. Un rapprochement de BAM avec le Crédit Agricole Italie ou Monte Dei Paschi offrirait des synergies très importantes, non prises en compte dans la valorisation actuelle qui est justifiée par les seules perspectives de BAM.

Octobre 2025

Les marchés actions européens ont de nouveau progressé en octobre comme la plupart des marchés internationaux. L'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) a affiché au cours du mois une hausse de 2,6% (contre 2% pour l'indice MSCI Monde). Les principaux grands marchés actions ont réalisé des plus hauts historiques au cours du mois. Les publications de résultats du troisième trimestre ont conforté ce mouvement, surtout aux Etats-Unis où les bénéfices sont en moyenne bien au-dessus des attentes. En Europe, toutefois, les résultats sont pénalisés par la mollesse de l'activité économique, notamment en France et en Allemagne, et l'appréciation de l'Euro contre la plupart des monnaies. Si l'indice MSCI Europe a progressé depuis le début de l'année de 12,5% (15,2% dividendes réinvestis), les bénéfices par action sont attendus stables pour l'ensemble de 2025.

Le fonds a enregistré une nette sous-performance au mois de septembre par rapport à l'indice MSCI Europe. Il a été pénalisé essentiellement par la sélection de titres. Ainsi, le recul de 14% de Rheinmetall (après avoir progressé de 17% en septembre) et de 10% de STM (après une publication décevante des résultats du troisième trimestre) ont pesé sur la performance du fonds. La chute de 7% de Deutsche Telekom (3% du fonds), en réaction à des craintes sur un durcissement de l'environnement concurrentielle aux Etats-Unis (changement de management et de stratégie chez Verizon), a également eu un impact négatif significatif. Enfin, le choix de titres au sein du secteur bancaire, très favorable depuis le début de l'année, a également pénalisé la performance mensuelle avec les reculs de BNP (-13%), d'Alpha Bank (-6% mais + 110% depuis le début de l'année) et de Société Générale (-3% en octobre mais +102% depuis le 1^{er} janvier).

Le fonds a intégré deux nouvelles positions en octobre, avec Stellantis et Prudential. Le cours du groupe automobile s'est effondré suite aux pertes de parts de marché tant en Europe qu'en Amérique du Nord ces dernières années. Si la concurrence chinoise et l'évolution du mix-produits (augmentation de la part des ventes de véhicules électriques peu rentables) devraient continuer à pénaliser le groupe en Europe, le rebond aux Etats-Unis, le marché le plus rentable du groupe et protégé de la concurrence chinoise, devrait permettre un redressement de la rentabilité dès 2026. Prudential bénéficie du très fort dynamisme de ses principaux marchés asiatiques, de nouveau souligné par les résultats du troisième trimestre. Les perspectives bénéficiaires sont progressivement remontées et elles sont peu reflétées par ses ratios de valorisation.

Novembre 2025

Si les marchés actions européens ont de nouveau progressé, très légèrement, au cours du mois, ils ont enregistré mi-novembre un recul passager lié à des craintes de « bulle » des acteurs liés à l'intelligence artificielle. Ces inquiétudes ont eu un impact limité dans le temps et en termes d'amplitude et, finalement, n'ont pas empêché le marché de finir sur une note positive à la fin du mois. Alors que les estimations de bénéfice pour 2025 se stabilisent à un niveau équivalent à celui de 2024, les ratios de valorisation continuent de progresser (15 fois les bénéfices attendus en 2026). Les indicateurs d'activité indiquent une accélération de l'activité au cours du dernier trimestre 2025, les soutiens budgétaires, notamment en Allemagne, laissent espérer une année 2026 bien orientée et les politiques monétaires favorisent une progression des crédits à l'économie. Ainsi, en Europe, les analystes anticipent une progression des bénéfices par action de 14% en 2026, ce qui peut paraître très optimiste au vu de l'historique de ces 3 dernières années.

Le fonds a enregistré une légère sous-performance au mois de novembre par rapport à l'indice MSCI Europe. Il a été pénalisé essentiellement par la sélection de titres. En effet, le fonds est surexposé aux deux secteurs affichant les plus fortes progressions, la Pharmacie (+5%) et les Banques (+4,8%). Ainsi, le recul des valeurs de la défense a pénalisé le portefeuille avec le nouveau recul de 13% de Rheinmetall, de 14% d'Exosens et de 9% de Thalès, représentant à eux trois un peu moins de 5% du fonds. La chute de 15% d'ASM International et de 11% d'EDP a également pesé sur la performance du portefeuille.

Le fonds n'a pas intégré de grands changements au cours du mois. Toutefois, les forts reculs des valeurs liées à la défense ont été mis à profit pour renforcer les positions sur Rheinmetall et Exosens. Le potentiel accord de paix entre la Russie et l'Ukraine ne devrait pas remettre en cause la nécessité de renforcer massivement les budgets de la défense de l'Europe Occidentale. Par ailleurs, la nouvelle progression des titres bancaires a conduit à des valorisations limitant le potentiel de revalorisation du secteur qui, dorénavant, s'apprécie sur un Prix sur Fonds Propres Tangibles de 1,5 fois. Ainsi, des allègements, très modérés, ont été réalisés sur les titres Caixa, Alpha, Société Générale et BCP. Le fonds reste néanmoins sur-exposé au secteur.

Décembre 2025

Les marchés actions européens ont fortement progressé au cours du 1^{er} mois de l'année, affichant de nouveaux plus hauts historiques. Ainsi, le MSCI Europe a enregistré un gain de 3,1%, bénéficiant de l'intérêt des investisseurs internationaux. Si les premières publications de résultat du 4^{ème} trimestre 2025 ont globalement été bien orientées, sur le front économique peu de nouvelles sont venues alimentées l'optimisme des opérateurs.

Le fonds a enregistré une surperformance au mois de janvier par rapport à l'indice MSCI Europe. L'essentiel de la surperformance provient de nouveau de la sélection de titres. En effet, la surexposition au secteur bancaire a été une fois de plus bénéfique (hausse des banques de 5,4% sur le mois), mais les choix de titres ont été prépondérants dans la contribution à la surperformance du fonds avec la banque grecque Alpha Services (+13,1%), BNP (+12,8%) et Société Générale (+7,4%). De même, dans les secteurs pharmaceutique (surpondération de 4%) et technologique (pondération en ligne avec celle de l'indice), qui ont progressé de 3,2% et de 5,3% en janvier, le fonds a bénéficié de la hausse de Roche (+6, 8%) dans le premier et, surtout, de ASML (+27,6%) dans le second. En revanche, la surexposition aux médias (recul du secteur de 5,4% avec Publicis -3,9%) et la baisse de 5% d'Airbus (un peu plus de 3% du fonds) et de 13% de Danone (rappel de laits infantiles) ont été pénalisantes.

Le portefeuille a enregistré un afflux important de capitaux après, principalement, la fusion avec d'autres fonds de Groupama, ce qui explique l'importance des flux d'ordres. La construction du fonds demeure inchangée avec la surpondération de secteurs défensifs, comme la Pharmacie, les Télécoms, les Services publics et l'Agroalimentaire, et du secteur bancaire. A l'opposé, les secteurs cycliques sont globalement sous-représentés. Avec CSG, une nouvelle valeur dans le secteur de la Défense a été ajoutée au portefeuille lors de son introduction en bourse à des niveaux de valorisation très décotés par rapport à des acteurs comparables en termes d'activités comme Rheinmetall.

Janvier 2026

Les marchés actions européens ont fortement progressé au cours du 1^{er} mois de l'année, affichant de nouveaux plus hauts historiques. Ainsi, le MSCI Europe a enregistré un gain de 3,1%, bénéficiant de l'intérêt des investisseurs internationaux. Si les premières publications de résultat du 4^{ème} trimestre 2025 ont globalement été bien orientées, sur le front économique peu de nouvelles sont venues alimentées l'optimisme des opérateurs.

Le fonds a enregistré une surperformance au mois de janvier par rapport à l'indice MSCI Europe. L'essentiel de la surperformance provient de nouveau de la sélection de titres. En effet, la surexposition au secteur bancaire a été une fois de plus bénéfique (hausse des banques de 5,4% sur le mois), mais les choix de titres ont été prépondérants dans la contribution à la surperformance du fonds avec la banque grecque Alpha Services (+13,1%), BNP (+12,8%) et Société Générale (+7,4%). De même, dans les secteurs pharmaceutique (surpondération de 4%) et technologique (pondération en ligne avec celle de l'indice), qui ont progressé de 3,2% et de 5,3% en janvier, le fonds a bénéficié de la hausse de Roche (+6, 8%) dans le premier et, surtout, de ASML (+27,6%) dans le second. En revanche, la surexposition aux médias (recul du secteur de 5,4% avec Publicis -3,9%) et la baisse de 5% d'Airbus (un peu plus de 3% du fonds) et de 13% de Danone (rappel de laits infantiles) ont été pénalisantes.

Le portefeuille a enregistré un afflux important de capitaux après, principalement, la fusion avec d'autres fonds de Groupama, ce qui explique l'importance des flux d'ordres. La construction du fonds demeure inchangée avec la surpondération de secteurs défensifs, comme la Pharmacie, les Télécoms, les Services publics et l'Agroalimentaire, et du secteur bancaire. A l'opposé, les secteurs cycliques sont globalement sous-représentés. Avec CSG, une nouvelle valeur dans le secteur de la Défense a été ajoutée au portefeuille lors de son introduction en bourse à des niveaux de valorisation très décotés par rapport à des acteurs comparables en termes d'activités comme Rheinmetall.

Février 2026

Les marchés européens ont poursuivi leur forte progression au mois de février, les principaux indices atteignant des records historiques. Le MSCI Europe a progressé de +4,0%, bénéficiant de l'intérêt des investisseurs internationaux.

Le mois a été marqué par les publications, qui ont été généralement de bonne facture à l'exception de Stellantis (-16,2%). Le marché s'est avant tout concentré sur une charge exceptionnelle impressionnante de 22 milliards d'Euros, principalement liée au recentrage du portefeuille produit et à l'arrêt de programmes jugés moins pertinents en termes de potentiel. Cette charge étant quasi-exclusivement liée à mise à zéro d'investissements dispendieux réalisés par l'équipe dirigeante précédente, elle n'impacte pas la situation de trésorerie ni la trajectoire future de résultats de Stellantis. Nous notons pour notre part que les trajectoires de ventes s'améliorent (graduellement) depuis la mise en place de la nouvelle équipe.

Parmi les bonnes publications on retient Air France-KLM (+13,8%) dont le résultat opérationnel franchit les 2 milliards d'Euros, un record depuis la fusion, et parvient à générer une trésorerie excédentaire malgré des investissements importants dans la modernisation et l'efficacité de la flotte.

Enfin ST Microelectronics (+19,2%) devient un partenaire stratégique d'Amazon (AWS) et annonce un contrat de 5 ans à plusieurs milliards de dollars. Cela permet d'envisager un retour plus rapide à une bonne utilisation des capacités de production d'une part, tandis que d'autre part cela situe désormais STM comme un acteur important du calcul haute performance et de l'intelligence artificielle.

Mars 2026

Depuis le début du conflit en Iran, les marchés actions européens ont fortement baissé, effaçant les gains enregistrés depuis le début de l'année. Ainsi, le MSCI Europe affiche une perte de 7,7% sur le mois. Si, pour le moment, les statistiques économiques demeurent globalement plutôt bien orientées, les investisseurs anticipent un net ralentissement de l'activité dû à la hausse de l'inflation et, donc, à une pression sur la consommation.

Le fonds a enregistré une légère sous-performance au mois de mars par rapport à l'indice MSCI Europe. Compte tenu de son caractère cyclique et des craintes grandissantes concernant la dette privée, la surexposition de près de 5% au secteur bancaire a été pénalisante (-10,8% sur le mois), mais dans des proportions finalement limitées. Toutefois le fonds est principalement investi sur des banques d'Europe du Sud, peu concernées par la dette privée et bénéficiant d'une forte dynamique de la production de crédit. Par ailleurs, si les secteurs Télécoms et Services Publics (-3%) ont tenu leur rôle de secteurs défensifs dans un marché baissier, cela n'a pas été le cas du secteur Pharmaceutique, surpondéré de 4% dans le fonds, qui a reculé dans les mêmes proportions que l'ensemble du marché. En revanche, la légère surexposition au secteur de l'Energie, en hausse de 14% en mars, a été bénéfique.

Quelques mouvements, modestes, ont été enregistrés au sein du portefeuille dont la construction demeure inchangée avec la surpondération de secteurs défensifs, comme la Pharmacie, les Télécoms, les Services publics et l'Agroalimentaire, et du secteur plus cyclique des Banques. Ainsi, les reculs, non justifiés selon nous, d'Alpha Services (banque grecque), Airbus et Rheinmetall ont été des opportunités pour renforcer les positions. De même, la ligne en Shell, en fort décalage par rapport au secteur pétrolier du fait de sa présence importante au Qatar, a été complétée, la forte hausse des gains du fait de la hausse des prix de baril ayant un impact très supérieur pour l'ensemble du groupe à la perte de production au Moyen Orient.

Après avoir baissé les premières semaines de mars de près de 10% au plus bas, suite au début du conflit au Moyen Orient, les marchés se sont redressés, effaçant à fin avril une grande partie des pertes initiales. Même si les prix pétroliers « spot » demeurent élevés, les investisseurs anticipent une décline progressive au cours des prochains trimestres. Par ailleurs, les premières publications de résultats trimestrielles se sont affichées en nette hausse par rapport aux attentes. Ainsi, le MSCI Europe affiche un gain de 5,2% sur le mois (dividendes réinvestis), retrouvant une progression de 4,2% depuis le début de l'année. Les statistiques économiques commencent à refléter un ralentissement de l'activité et des premières hausses de l'inflation, mais les publications de résultats, notamment aux Etats-Unis, alimentent l'optimisme des investisseurs.

Le fonds a enregistré une très légère surperformance en avril par rapport à l'indice MSCI Europe. Son exposition au secteur technologique, en forte progression de près de 14% au cours du mois, est globalement en ligne avec l'indice, mais la sélection de titres a été très favorable avec le bond de 60% de STM et de 30% d'ASMI. Le rebond du secteur bancaire a également contribué positivement, après avoir été pénalisant en mars. A l'opposé, le secteur Pharmaceutique, surpondéré de 3% dans le fonds, a de nouveau eu un impact négatif (plus mauvais secteur à - 0,9%), de même que l'Energie, en légère surexposition de 2% et en hausse de seulement 0,9% sur le mois.

Le fonds a enregistré très peu de mouvements au cours de la période, avec quelques compléments de positions, le recul de certains titres offrant l'opportunité de les renforcer. En fait, le principal mouvement a consisté à alléger, dans des proportions limitées, environ 10%, les positions en STM et ASMI après leur forte progression, les deux titres demeurant parmi les principales lignes du fonds car présentant toujours un potentiel d'appréciation significatif.

- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – GA : Code Isin : FR0010890970
Performance 1 an : + 17,98% (21,29% y compris dividende)
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – ZC : Code Isin: FR0010631275
Performance 1 an: + 20,15%
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - ZD : Code Isin: FR0011291178
Performance 1 an:+ 19,15%% (20,15% y compris dividende)
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – IC : Code Isin: FR0010627869
Performance 1 an: + 20,66%
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - NC : Code Isin: FR0010627851
Performance 1 an : + 19,85%
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OAD : Code Isin / FR0013073806
Performance 1 an : +19,77% (21,44% y compris dividende)
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - RC Code Isin : FR0013279759
Performance 1 an : + 20,57%
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OSC : Code Isin : FR0014013NR4
Performance du 14/11/202 5 au 30/04/2026 : + 9,38%
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - PRC Code Isin : FR0014013NS2
Performance du 14/11/2025 au 30/04/2026 : + 8,49%
- Part: G FUND OPPORTUNITIES EUROPE - OSD : Code Isin : FR001400J846
Performance 1 an : + 18,92% (22,32% y compris dividende)
- Part : G FUND OPPORTUNITIES EUROPE – ND : Code Isin : FR0014013NQ6
Performance du 14/11/2025 au 30/04/2026 : + 8,20%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GR MONETAIRE IC	116 976 938,93	112 042 985,43
NOVARTIS AG-REG	27 096 138,99	465 771,50
AIRBUS SE	24 450 622,00	2 226 604,51
ASM INTERNATIONAL NV	23 606 907,37	2 556 372,10
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	23 340 086,20	917 148,99
GSK PLC	22 146 681,86	1 506 444,08
RHEINMETALL AG	21 379 558,62	1 173 521,23
SANOFI	21 566 868,65	971 560,98
ALPHA BANK SA	19 531 042,55	867 237,55
IBERDROLA SA	18 487 163,54	949 269,79

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 20 440 000,00**

- o Change à terme :
- o Future : 20 440 000,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 18 163 086,28 euros d'Actions, 6 948 304,49 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2025, 107.6 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 35% d'OPCVM et 47% de mandats. Ces chiffres incluent 0,4 Mrds d'en-cours provenant des activités de la société de gestion Inocap Gestion acquise et absorbée par Groupama Asset Management au 1^{er} avril 2025.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La Responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Les Responsables de pôle de recherche et stratégie ESG
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Le Directeur des risques opérationnels et de la continuité d'activité
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Par ailleurs, Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Concerné au sens de la directive MIF II. Ces Personnels Concernés ne sont pas considérés comme preneurs de risques. Il s'agit :

- Du Directeur Service Clients
- Des responsables relations filiales et relations Groupe

Ces listes sont revues annuellement par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Conformité et Contrôle interne ; elles sont validées par la Direction Générale et le Comité des rémunérations.

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2.Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Ces pondérations varient en fonction du poste occupé et du profil du collaborateur (junior ou senior, manager ou non-manager). Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - o Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : par exemple certains postes de junior ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).

Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

L'évaluation du collaborateur et donc sa rémunération variable peuvent être significativement réduits en cas de non-respects répétés du cadre de gestion.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, participation à la labellisation des fonds, notation extra-financière des portefeuilles, rédaction de fiches d'analyse extra-financière,...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations
- La Direction des Ressources Humaines s'assure que les objectifs du Personnel Concerné au sens de MIF II ne les incitent pas à agir contre l'intérêt des clients ou à favoriser leur intérêt au détriment de celui des clients
- Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Florence Soulé de Lafont, Présidente
Franck Guiader
Olivier Pequeux
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management au titre de leur mandat
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - o le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - o la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2025 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2025.

<i>Masse salariale 2025</i>	<i>31 634 613 euros</i>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2025</i>	<i>8 223 386 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2025 (3^e tiers)</i>	<i>214 227 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2022 et versé en 2025 (2^e tiers)</i>	<i>145 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2023 et versé en 2025 (1^{er} tiers)</i>	<i>144 782 euros</i>

La Masse Salariale 2025 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 97 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

<i>Masse Salariale 2025 de l'ensemble du personnel Identifié</i>	<i>17 299 207 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (56 collaborateurs)</i>	<i>10 488 569 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 810 638 euros</i>

Mise à jour : Février 2026 – données 2025

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	472 019,08	EUR	511,62	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	472 019,08	EUR	511,62	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 660 756,67	EUR	269,76	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	1 660 756,67	EUR	269,76	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	38,20	EUR	415,21	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	38,20	EUR	415,21	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	94 380,25	EUR	2,89	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	94 380,25	EUR	2,89	EUR

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Opportunities Europe

Exercice clos le 30 avril 2026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Groupama Opportunities Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Opportunities Europe constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres financiers, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 août 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Digitally signed by
Youssef
BOUJANOUI
DN: cn=Youssef
BOUJANOUI, c=FR,
o=EY Associes,
ou=0002 817723687
Date: 2026.08.17
11:07:00 +02'00'

Youssef Boujanoui

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/04/2026 en EUR	30/04/2026	30/04/2025
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	780 863 173,61	70 465 012,84
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	780 863 173,61	70 465 012,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	6 948 304,49	1 921 980,72
OPCVM	6 948 304,49	1 921 980,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	920 705,00	318 500,00
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	788 732 183,10	72 705 493,56
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 775 000,30	514 316,06
Comptes financiers	4 833 693,45	349 257,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	6 608 693,75	863 573,66
Total de l'actif I+II	795 340 876,85	73 569 067,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/04/2026 en EUR	30/04/2026	30/04/2025
Capitaux propres :		
Capital	688 802 027,39	56 130 133,55
Report à nouveau sur revenu net	123,31	276,58
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	18 009 981,56	6 366 323,05
Résultat net de l'exercice	85 627 142,88	9 483 581,49
Capitaux propres I	792 439 275,14	71 980 314,67
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	792 439 275,14	71 980 314,67
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	920 705,00	318 500,00
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	920 705,00	318 500,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 708 311,91	1 270 252,55
Concours bancaires	272 584,80	
Sous-total autres passifs IV	1 980 896,71	1 270 252,55
Total Passifs : I+II+III+IV	795 340 876,85	73 569 067,22

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/04/2026 en EUR	30/04/2026	30/04/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	7 322 118,92	2 851 354,75
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		641,52
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	103 097,26	29 626,31
Sous-total produits sur opérations financières	7 425 216,18	2 881 622,58
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-105 198,34	-37 228,02
Sous-total charges sur opérations financières	-105 198,34	-37 228,02
Total revenus financiers nets (A)	7 320 017,84	2 844 394,56
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 182 641,80	-1 437 480,05
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-4 182 641,80	-1 437 480,05
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 137 376,04	1 406 914,51
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 612 760,88	-672 183,20
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 750 136,92	734 731,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-282 282,61	7 872 800,64
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 861 989,61	-130 908,01
Frais de recherche	-36 433,28	-34 114,86
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 180 705,50	7 707 777,77
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	10 352 256,43	-1 116 072,83
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	8 171 550,93	6 591 704,94

Compte de résultat au 30/04/2026 en EUR	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	20 264 610,23	1 601 431,34
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	5 586,72	8 634,49
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	20 270 196,95	1 610 065,83
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	52 435 258,08	547 079,41
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	72 705 455,03	2 157 145,24
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	85 627 142,88	9 483 581,49

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2026
Actif net Global en EUR	126 020 916,68	340 081 835,37	101 252 147,60	71 980 314,67	792 439 275,14
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA en EUR					
Actif net	6 070 891,56	7 175 930,48	8 676 210,61	17 004 254,29	23 636 967,19
Nombre de titres	342,9140	403,3480	447,0130	783,0280	922,5970
Valeur liquidative unitaire	17 703,83	17 790,91	19 409,30	21 716,02	25 620,03
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				364,83	
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	5 165,35	4 075,62	5 151,55	6 783,66	7 534,38
Distribution unitaire sur revenu	156,43	540,59	628,33	287,62	511,62
Crédit d'impôt unitaire (1)	23,200	17,500	54,282	33,623	(1)
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC en EUR					
Actif net	17 363 996,57	26 443 075,61	25 078 440,69	8 851 045,70	11 184 373,60
Nombre de titres	88 510,100000	131 048,031000	111 217,141000	33 992,910000	35 598,876000
Valeur liquidative unitaire	196,18	201,78	225,49	260,37	314,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,32	-12,20	12,55	23,73	9,08
Capitalisation unitaire sur revenu	1,52	4,48	5,89	3,33	4,69
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC en EUR					
Actif net	7 551 951,29	112 628 250,72	4 946 470,97	8 671 792,09	129 832 011,35
Nombre de titres	6 346,07400	92 620,45200	3 671,38500	5 633,13000	70 372,29200
Valeur liquidative unitaire	1 190,01	1 216,01	1 347,30	1 539,42	1 844,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	14,13	-74,01	75,14	141,11	53,55
Capitalisation unitaire sur revenu	7,61	19,29	24,62	4,75	16,22

	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND en EUR					
Actif net					28 961 553,03
Nombre de titres					53 532,368
Valeur liquidative unitaire					541,01
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					0,38
Capitalisation unitaire sur revenu					-0,35
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD en EUR					
Actif net	47 449 517,38	116 265 020,40	33 276 051,90	7 513 228,29	79 660 861,26
Nombre de titres	3 639,664	13 036,373	3 446,827	695,423	6 156,423
Valeur liquidative unitaire	13 036,78	8 918,50	9 654,11	10 803,82	12 939,47
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	3 836,26				
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées			535,39	1 527,92	1 903,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-779,63			
Distribution unitaire sur revenu	118,56	355,30	330,01	163,33	269,76
Crédit d'impôt unitaire (1)	8,510	9,103	35,454	17,100	(1)
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC en EUR					
Actif net					1 093,79
Nombre de titres					0,100
Valeur liquidative unitaire					10 937,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					7,70
Capitalisation unitaire sur revenu					108,20

	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD en EUR					
Actif net			10,90	1 163,17	1 383,27
Nombre de titres			0,001	0,092	0,092
Valeur liquidative unitaire			10 900,00	12 643,15	15 035,54
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées			500,00	1 628,69	2 071,08
Distribution unitaire sur revenu			150,00	389,56	415,21
Crédit d'impôt unitaire (1)			0,326	20,000	(1)
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC en EUR					
Actif net					494 748 314,36
Nombre de titres					4 560 033,634
Valeur liquidative unitaire					108,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					0,07
Capitalisation unitaire sur revenu					0,23
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC en EUR					
Actif net			112 975,84	184 805,83	155 972,21
Nombre de titres			200,000	285,719	200,000
Valeur liquidative unitaire			564,87	646,80	779,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			31,40	59,35	22,55
Capitalisation unitaire sur revenu			11,59	3,04	11,10
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC en EUR					
Actif net	36 099 717,80	67 163 565,24	20 540 474,83	21 462 844,11	15 739 060,61
Nombre de titres	13 697,934000	24 858,936000	6 838,095000	6 218,705000	3 795,491000
Valeur liquidative unitaire	2 635,41	2 701,78	3 003,82	3 451,33	4 146,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	31,29	-163,91	167,43	315,15	120,21
Capitalisation unitaire sur revenu	18,36	51,61	64,40	28,87	45,71

	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024	30/04/2025	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD en EUR					
Actif net	11 484 842,08	10 405 992,92	8 621 511,86	8 291 181,19	8 517 684,47
Nombre de titres	64 675,439	58 261,125	44 315,622	37 877,254	32 657,527
Valeur liquidative unitaire	177,57	178,60	194,54	218,89	260,81
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	51,88	40,91	51,74	71,79	79,39
Distribution unitaire sur revenu	1,24	3,67	4,22	1,99	2,89
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,159	0,225	0,658	0,382	(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

☐ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :

- ☐ Valeurs négociées dans la zone Euro :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

☐ Titres et actions d'OPC :

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

☐ Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- ☐ Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- ☐ Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

☐ Opérations de gré à gré :

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

☐ Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

□ **Opérations de cessions temporaires de titres :**

Le FCP n'a pas vocation à faire des opérations de cession temporaires de titres.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

□ **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - Swap de taux adossés ou non adossés
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.
 - Autres Swaps
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

□ **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons encaissés.

□ **Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, RTO, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

o des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations Clés (DIC)

Part GA

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum : 0.6 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part IC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 0.9 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part NC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 1.8 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part ND

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 1.8 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part OAD

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum : 0.1 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part OSC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum : 0.1 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part OSD

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum : 0.1 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Part PRC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Taux maximum : 1.98 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe + 0,22%

Part RC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 1 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part ZC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 1.7 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Part ZD

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC	Taux maximum : 1.7 % TTC
Frais de fonctionnement et autres services (Frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais de dépositaire, d'audit, fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels, etc)	Actif net	Taux : 0.12 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC selon la complexité
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà du MSCI Europe

Frais de fonctionnement et autres services : s'agissant d'un forfait, les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Frais indirects : indiqués en cas de pourcentage d'OPC détenus en portefeuille supérieur à 20 %, sinon non significatifs.

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La stratégie de gestion du portefeuille peut bénéficier de prestations de recherche externe prises en charge par l'OPCVM.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé de l'OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à cette différence à laquelle est appliqué le pourcentage de surperformance mentionné au tableau de frais, est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur du même pourcentage de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Sauf indication contraire, le calcul des commissions de surperformance a comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence ; il est donc possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Par dérogation, certaines parts sont soumises à une contrainte de positivité ; en pareille hypothèse, les commissions de surperformance ne sont prélevées qu'à la condition que la performance de l'OPCVM soit positive. Cela implique notamment qu'aucune commission de surperformance ne pourra être prélevée en cas de performance négative de la part sur la période de référence.

Swing Pricing

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la société de gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPC investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPC lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sont propres à l'OPC et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion pour chaque OPC (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et
2. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indicateur de référence de l'OPC).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/04/2026	30/04/2025
Capitaux propres début d'exercice	71 980 314,67	101 252 147,60
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	769 886 859,77	14 887 099,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-69 955 559,22	-53 533 815,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 137 376,04	1 406 914,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 180 705,50	7 707 777,77
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	20 270 196,95	1 610 065,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-412 156,80	-1 349 875,01
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-292 040,21	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments	4 989,44	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	792 439 275,14	71 980 314,67

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA		
Parts souscrites durant l'exercice	152,8590	3 654 967,68
Parts rachetées durant l'exercice	-13,2900	-321 074,50
Solde net des souscriptions/rachats	139,5690	3 333 893,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	922,5970	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	8 053,728000	2 512 850,71
Parts rachetées durant l'exercice	-6 447,762000	-1 865 622,60
Solde net des souscriptions/rachats	1 605,966000	647 228,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 598,876000	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC		
Parts souscrites durant l'exercice	69 069,05100	124 505 090,33
Parts rachetées durant l'exercice	-4 329,88900	-7 530 391,59
Solde net des souscriptions/rachats	64 739,16200	116 974 698,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	70 372,29200	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND		
Parts souscrites durant l'exercice	54 832,428	30 586 239,79
Parts rachetées durant l'exercice	-1 300,060	-678 680,22
Solde net des souscriptions/rachats	53 532,368	29 907 559,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	53 532,368	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD		
Parts souscrites durant l'exercice	6 795,000	86 614 121,38
Parts rachetées durant l'exercice	-1 334,000	-16 592 251,98
Solde net des souscriptions/rachats	5 461,000	70 021 869,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 156,423	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,100	1 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	0,100	1 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,100	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,092	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC		
Parts souscrites durant l'exercice	4 848 731,005	520 008 073,09
Parts rachetées durant l'exercice	-288 697,371	-30 474 187,42
Solde net des souscriptions/rachats	4 560 033,634	489 533 885,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 560 033,634	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-85,719	-63 086,61
Solde net des souscriptions/rachats	-85,719	-63 086,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200,000	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	504,911000	1 943 869,07
Parts rachetées durant l'exercice	-2 928,125000	-11 138 287,89
Solde net des souscriptions/rachats	-2 423,214000	-9 194 418,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 795,491000	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD		
Parts souscrites durant l'exercice	259,200	60 647,72
Parts rachetées durant l'exercice	-5 478,927	-1 291 976,41
Solde net des souscriptions/rachats	-5 219,727	-1 231 328,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 657,527	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA FR0010890970	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	23 636 967,19	922,5970	25 620,03
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC FR0010627869	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 184 373,60	35 598,876000	314,17
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC FR0010627851	Capitalisation	Capitalisation	EUR	129 832 011,35	70 372,29200	1 844,93
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND FR0014013NQ6	Distribution	Distribution	EUR	28 961 553,03	53 532,368	541,01
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD FR0013073806	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	79 660 861,26	6 156,423	12 939,47
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC FR0014013NR4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 093,79	0,100	10 937,90
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD FR001400J846	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	1 383,27	0,092	15 035,54
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC FR0014013NS2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	494 748 314,36	4 560 033,634	108,49
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC FR0013279759	Capitalisation	Capitalisation	EUR	155 972,21	200,000	779,86
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC FR0010631275	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 739 060,61	3 795,491000	4 146,77
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD FR0011291178	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report. Possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	8 517 684,47	32 657,527	260,81

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ROYAUME- UNI +/-	SUISSE +/-	ITALIE +/-	ALLEMAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	780 863,17	229 357,13	100 555,08	96 423,53	92 572,19	74 364,87
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-20 440,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	760 423,17					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	4 833,69				4 833,69
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-272,58				-272,58
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					4 561,11

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	4 833,69						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-272,58						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	4 561,11						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 NOK +/-	Devise 4 USD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	100 010,53	70 655,13	12 968,34		
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances				190,86	
Comptes financiers	309,46	243,03	182,06		95,76
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	100 319,99	70 898,16	13 150,40	190,86	95,76

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/04/2026
Créances		
	Souscriptions à recevoir	78 001,51
	Dépôts de garantie en espèces	1 367 047,90
	Coupons et dividendes en espèces	327 727,88
	Autres créances	2 223,01
Total des créances		1 775 000,30
Dettes		
	Rachats à payer	151 335,58
	Frais de gestion fixe	1 000 909,40
	Frais de gestion variable	525 125,71
	Autres dettes	30 941,22
Total des dettes		1 708 311,91
Total des créances et des dettes		66 688,39

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	47 782,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables provisionnés	119 673,95
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,58
Frais de gestion variables acquis	685,27
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	83 833,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	42 818,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,46
Frais de gestion variables acquis	2 846,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	769 332,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,77
Frais de gestion variables provisionnés	99 330,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	7 778,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	90 257,16
Pourcentage de frais de gestion fixes (*)	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	6,46
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 613,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	114 701,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,42
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 249 772,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,82
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	14,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/04/2026
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 798,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	690,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	163,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	264 205,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,42
Frais de gestion variables provisionnés	51 679,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,28
Frais de gestion variables acquis	48 951,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,26
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	119 919,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de gestion variables provisionnés	30 572,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,37
Frais de gestion variables acquis	5 212,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

(*) Les frais de gestion intègrent les frais de fonctionnement

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/04/2026
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2026
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2026
Actions	FR0000130809	SOCIETE GENERALE SA	18 163 086,28
Obligations			18 163 086,28
TCN			
OPC	FR0010582452	GR MONETAIRE IC	6 948 304,49
Instruments financiers à terme			6 948 304,49
Total des titres du groupe			25 111 390,77

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	4 750 136,92	734 731,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	4 750 136,92	734 731,31
Report à nouveau	123,31	276,58
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 750 260,23	735 007,89

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	472 014,48	225 217,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	472 014,48	225 217,73
Report à nouveau	5,79	1,74
Sommes distribuables au titre du revenu net	472 020,27	225 219,47
Affectation :		
Distribution	472 019,08	225 214,51
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,19	4,96
Capitalisation		
Total	472 020,27	225 219,47
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	922,5970	783,0280
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	511,62	287,62
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	14 767,54	26 914,91

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	167 201,97	113 492,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	167 201,97	113 492,90
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	167 201,97	113 492,90
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	167 201,97	113 492,90
Total	167 201,97	113 492,90
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	1 142 094,68	26 766,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 142 094,68	26 766,33
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 142 094,68	26 766,33
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 142 094,68	26 766,33
Total	1 142 094,68	26 766,33
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	-19 188,18	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-19 188,18	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-19 188,18	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-19 188,18	
Total	-19 188,18	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	1 660 779,36	113 581,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 660 779,36	113 581,72
Report à nouveau	29,13	5,01
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 660 808,49	113 586,73
Affectation :		
Distribution	1 660 756,67	113 583,44
Report à nouveau du revenu de l'exercice	51,82	3,29
Capitalisation		
Total	1 660 808,49	113 586,73
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 156,423	695,423
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	269,76	163,33
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	49 769,27	11 892,19

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	10,82	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10,82	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	10,82	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	10,82	
Total	10,82	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	38,20	35,84
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	38,20	35,84
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	38,20	35,84
Affectation :		
Distribution	38,20	35,84
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		
Total	38,20	35,84
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,092	0,092
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	415,21	389,56
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,86	1,84

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	1 057 135,33	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 057 135,33	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 057 135,33	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 057 135,33	
Total	1 057 135,33	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	2 220,15	870,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 220,15	870,56
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 220,15	870,56
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 220,15	870,56
Total	2 220,15	870,56
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	173 528,48	179 558,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	173 528,48	179 558,01
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	173 528,48	179 558,01
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	173 528,48	179 558,01
Total	173 528,48	179 558,01
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2026	30/04/2025
Revenus nets	94 301,63	75 208,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	94 301,63	75 208,22
Report à nouveau	88,39	269,83
Sommes distribuables au titre du revenu net	94 390,02	75 478,05
Affectation :		
Distribution	94 380,25	75 375,74
Report à nouveau du revenu de l'exercice	9,77	102,31
Capitalisation		
Total	94 390,02	75 478,05
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	32 657,527	37 877,254
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,89	1,99
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	5 321,55	13 123,56

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 171 550,93	6 591 704,94
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	8 171 550,93	6 591 704,94
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	18 009 981,56	6 366 323,05
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	26 181 532,49	12 958 027,99

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	692 604,49	1 563 255,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	692 604,49	1 563 255,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 258 592,32	4 034 219,39
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 951 196,81	5 597 474,63
Affectation :		
Distribution		285 672,11
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 951 196,81	5 311 802,52
Capitalisation		
Total	6 951 196,81	5 597 474,63
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		783,0280
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		364,83

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	323 242,52	806 718,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	323 242,52	806 718,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	323 242,52	806 718,71
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	323 242,52	806 718,71
Total	323 242,52	806 718,71
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 768 619,47	794 891,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 768 619,47	794 891,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 768 619,47	794 891,41
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 768 619,47	794 891,41
Total	3 768 619,47	794 891,41
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	20 540,80	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	20 540,80	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	20 540,80	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	20 540,80	
Capitalisation		
Total	20 540,80	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 311 808,77	690 230,45
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 311 808,77	690 230,45
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	9 406 573,80	372 326,13
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 718 382,57	1 062 556,58
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	11 718 382,57	1 062 556,58
Capitalisation		
Total	11 718 382,57	1 062 556,58
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,77	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,77	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,77	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	0,77	
Total	0,77	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40,70	103,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	40,70	103,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	149,84	46,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	190,54	149,84
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	190,54	149,84
Capitalisation		
Total	190,54	149,84
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	345 622,54	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	345 622,54	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	345 622,54	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	345 622,54	
Total	345 622,54	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 510,29	16 957,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 510,29	16 957,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 510,29	16 957,73
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 510,29	16 957,73
Total	4 510,29	16 957,73
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	456 292,93	1 959 860,49
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	456 292,93	1 959 860,49
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	456 292,93	1 959 860,49
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	456 292,93	1 959 860,49
Total	456 292,93	1 959 860,49
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2026	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	248 267,65	759 687,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	248 267,65	759 687,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2 344 665,60	1 959 731,53
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 592 933,25	2 719 418,60
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 592 933,25	2 719 418,60
Capitalisation		
Total	2 592 933,25	2 719 418,60
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			780 863 173,61	98,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			780 863 173,61	98,54
Assurance			43 581 225,53	5,50
AXA SA	EUR	466 970	19 117 751,80	2,42
GENERALI	EUR	475 165	18 103 786,50	2,28
PRUDENTIAL PLC	GBP	500 000	6 359 687,23	0,80
Automobiles			5 199 851,23	0,66
STELLANTIS NV	EUR	837 470	5 199 851,23	0,66
Banques commerciales			138 737 983,75	17,51
ALPHA BANK SA	EUR	5 300 000	18 020 000,00	2,27
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	1 149 086	10 401 526,47	1,31
BANCO BPM SPA	EUR	671 349	8 314 657,37	1,05
BCP BCO	EUR	15 319 946	13 925 830,91	1,76
BNP PARIBAS	EUR	172 043	15 351 396,89	1,94
CAIXABANK SA	EUR	1 269 837	13 765 033,08	1,74
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	321 354	5 021 796,07	0,63
INTESA SANPAOLO	EUR	2 293 898	13 247 260,95	1,67
SOCIETE GENERALE SA	EUR	265 387	18 163 086,28	2,30
UBS GROUP AG-REG	CHF	150 000	5 640 941,79	0,71
UNICREDIT SPA	EUR	257 337	16 886 453,94	2,13
Boissons			33 687 834,65	4,25
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	300 171	19 331 012,40	2,44
DIAGEO PLC	GBP	385 046	6 561 281,97	0,83
REMY COINTREAU	EUR	194 986	7 795 540,28	0,98
Compagnies aériennes			7 271 427,25	0,92
AIR FRANCE-KLM	EUR	802 763	7 271 427,25	0,92
Conglomérats industriels			17 625 400,00	2,22
RHEINMETALL AG	EUR	13 000	17 625 400,00	2,22
Electricité			44 613 802,73	5,63
EDP SA	EUR	2 048 122	9 509 430,45	1,20
ENEL SPA	EUR	1 392 722	13 821 373,13	1,74
IBERDROLA SA	EUR	1 066 817	21 282 999,15	2,69
Equipement et services pour l'énergie			12 968 340,82	1,64
SUBSEA 7 SA	NOK	424 719	12 968 340,82	1,64
Gestion immobilière et développement			11 455 000,00	1,45
VONOVIA SE	EUR	500 000	11 455 000,00	1,45
Hôtels, restaurants et loisirs			16 807 900,00	2,12
DO & CO AG	EUR	40 000	6 920 000,00	0,87
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	890 000	9 887 900,00	1,25
Industrie aérospatiale et défense			44 188 103,70	5,58
AIRBUS SE	EUR	135 000	23 608 800,00	2,98

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EXOSENS SAS	EUR	89 322	5 792 531,70	0,73
SAFRAN SA	EUR	54 164	14 786 772,00	1,87
Logiciels			22 895 698,00	2,89
SAP SE	EUR	77 770	11 315 535,00	1,43
VINCI SA	EUR	90 118	11 580 163,00	1,46
Marchés de capitaux			14 031 227,28	1,77
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 351 756	14 031 227,28	1,77
Media			23 766 226,58	3,00
CANAL+SA	GBP	2 281 964	6 064 089,68	0,77
PUBLICIS GROUPE	EUR	223 005	17 702 136,90	2,23
Métaux et minerais			22 680 208,34	2,86
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	327 701	13 614 823,48	1,72
RIO TINTO PLC	GBP	106 501	9 065 384,86	1,14
Pétrole et gaz			47 950 622,92	6,05
ENI SPA	EUR	491 547	11 797 128,00	1,49
SHELL PLC	GBP	500 000	19 264 407,76	2,43
TOTALENERGIES SE	EUR	213 004	16 889 087,16	2,13
Produits alimentaires			17 803 463,22	2,25
DANONE	EUR	139 271	9 294 946,54	1,18
NESTLE SA-REG	CHF	98 744	8 508 516,68	1,07
Produits pharmaceutiques			111 715 674,61	14,10
GSK PLC	GBP	1 146 947	25 622 789,34	3,23
MERCK KGAA	EUR	54 887	6 040 314,35	0,76
NOVARTIS AG-REG	CHF	243 975	30 822 653,70	3,90
ROCHE HOLDING AG	CHF	74 000	25 683 017,22	3,24
SANOFI	EUR	295 000	23 546 900,00	2,97
Produits pour l'industrie du bâtiment			9 540 869,04	1,20
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	122 886	9 540 869,04	1,20
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			51 517 000,00	6,50
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	31 000	25 748 600,00	3,25
STMICROELECTRONICS NV	EUR	560 000	25 768 400,00	3,25
Services aux collectivités			9 716 486,82	1,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	270 353	9 716 486,82	1,23
Services aux entreprises			4 934 800,00	0,62
TELEVISION FRANCAISE (T.F.1)	EUR	730 000	4 934 800,00	0,62
Services de télécommunication diversifiés			32 192 405,16	4,06
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	718 828	19 818 087,96	2,50
ORANGE	EUR	696 360	12 374 317,20	1,56
Services liés aux technologies de l'information			19 434 829,90	2,45
ALTEN SA	EUR	174 408	9 854 052,00	1,24
THALES	EUR	40 961	9 580 777,90	1,21

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			8 110 533,75	1,02
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	196 619	8 110 533,75	1,02
Tabac			8 436 258,33	1,06
IMPERIAL BRANDS PLC	GBP	260 000	8 436 258,33	1,06
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				0,00
Assurance				0,00
PRUDENTIAL RTS 13-05-26	GBP	500 000		0,00
Boissons				0,00
DIAGEO RTS	GBP	385 046		0,00
TITRES D'OPC			6 948 304,49	0,88
OPCVM			6 948 304,49	0,88
Gestion collective			6 948 304,49	0,88
GR MONETAIRE IC	EUR	29,51	6 948 304,49	0,88
Total			787 811 478,10	99,42

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0626	-350		-920 705,00	-20 440 000,00
Sous-total 1.			-920 705,00	-20 440 000,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-920 705,00	-20 440 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	787 811 478,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-920 705,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	7 529 398,75
Autres passifs (-)	-1 980 896,71
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	792 439 275,14

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE GA	EUR	922,5970	25 620,03
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE IC	EUR	35 598,876000	314,17
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE NC	EUR	70 372,29200	1 844,93
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ND	EUR	53 532,368	541,01
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OAD	EUR	6 156,423	12 939,47
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSC	EUR	0,100	10 937,90
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE OSD	EUR	0,092	15 035,54
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE PRC	EUR	4 560 033,634	108,49
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE RC	EUR	200,000	779,86
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZC	EUR	3 795,491000	4 146,77
Part GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE ZD	EUR	32 657,527	260,81

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part OSD Code ISIN : FR001400J846 (D - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

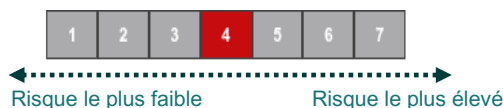
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 180 €	2 700 €
	Rendement annuel moyen	-68,18 %	-23,05 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 310 €	11 380 €
	Rendement annuel moyen	-16,89 %	2,62 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 740 €	15 260 €
	Rendement annuel moyen	7,38 %	8,82 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 050 €	21 890 €
	Rendement annuel moyen	40,52 %	16,97 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	453 €	824 €
Incidence des coûts annuels*	4,55 %	1,50 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,31 % avant déduction des coûts et de 8,82 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	0,12 % de la valeur de votre investissement par an.	12 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part ND Code ISIN : FR0014013NQ6 (D - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

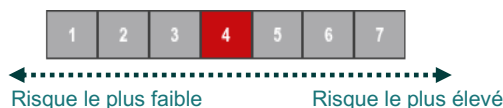
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 220 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,78 %	-22,85 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 240 €	10 370 €
	Rendement annuel moyen	-17,58 %	0,73 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 650 €	13 900 €
	Rendement annuel moyen	6,50 %	6,81 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 940 €	19 950 €
	Rendement annuel moyen	39,38 %	14,81 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	534 €	2 231 €
Incidence des coûts annuels*	5,42 %	3,46 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,28 % avant déduction des coûts et de 6,81 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,84 % de la valeur de votre investissement par an.	179 €

Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	39 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part OSC Code ISIN : FR0014013NR4 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

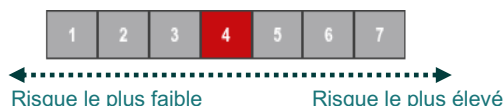
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 180 €	2 700 €
	Rendement annuel moyen	-68,18 %	-23,05 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 310 €	11 370 €
	Rendement annuel moyen	-16,90 %	2,60 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 740 €	15 250 €
	Rendement annuel moyen	7,36 %	8,80 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 050 €	21 880 €
	Rendement annuel moyen	40,50 %	16,95 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	454 €	834 €
Incidence des coûts annuels*	4,56 %	1,51 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,31 % avant déduction des coûts et de 8,80 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	13 €

Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part PRC Code ISIN : FR0014013NS2 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

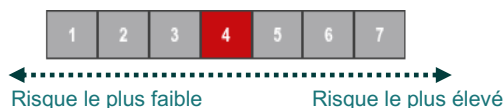
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support aux contrats d'assurance-vie en unités de compte..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 180 €	2 700 €
	Rendement annuel moyen	-68,19 %	-23,05 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 130 €	10 210 €
	Rendement annuel moyen	-18,68 %	0,41 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 510 €	13 690 €
	Rendement annuel moyen	5,08 %	6,48 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 750 €	19 640 €
	Rendement annuel moyen	37,52 %	14,45 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	661 €	2 368 €
Incidence des coûts annuels*	6,72 %	3,80 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,28 % avant déduction des coûts et de 6,48 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,84 % de la valeur de votre investissement par an.	176 €

Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	44 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part NC Code ISIN : FR0010627851 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 220 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,78 %	-22,85 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 260 €	10 460 €
	Rendement annuel moyen	-17,43 %	0,91 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 670 €	14 030 €
	Rendement annuel moyen	6,69 %	7,01 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 960 €	20 130 €
	Rendement annuel moyen	39,63 %	15,02 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	517 €	2 110 €
Incidence des coûts annuels*	5,24 %	3,28 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,28 % avant déduction des coûts et de 7,01 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	1,79 % de la valeur de votre investissement par an.	174 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,27 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	26 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part IC Code ISIN : FR0010627869 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

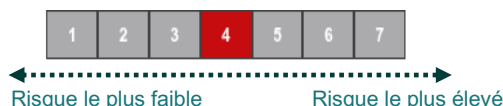
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 210 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,86 %	-22,89 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 300 €	10 850 €
	Rendement annuel moyen	-16,99 %	1,65 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 730 €	14 550 €
	Rendement annuel moyen	7,26 %	7,80 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 040 €	20 880 €
	Rendement annuel moyen	40,37 %	15,87 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	465 €	1 581 €
Incidence des coûts annuels*	4,70 %	2,50 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,30 % avant déduction des coûts et de 7,80 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	0,97 % de la valeur de votre investissement par an.	94 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	30 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part ZC Code ISIN : FR0010631275 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

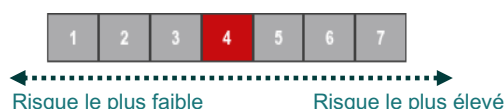
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Réservées aux Investisseurs institutionnels, notamment aux compagnies d'assurance commercialisant des contrats d'assurance-vie.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 220 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,78 %	-22,85 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 280 €	10 610 €
	Rendement annuel moyen	-17,20 %	1,19 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 700 €	14 230 €
	Rendement annuel moyen	6,99 %	7,31 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 000 €	20 410 €
	Rendement annuel moyen	40,02 %	15,34 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	490 €	1 917 €
Incidence des coûts annuels*	4,96 %	2,98 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,29 % avant déduction des coûts et de 7,31 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	1,50 % de la valeur de votre investissement par an.	146 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,28 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	27 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part GA Code ISIN : FR0010890970 (C/D - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 180 €	2 700 €
	Rendement annuel moyen	-68,19 %	-23,05 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 270 €	11 100 €
	Rendement annuel moyen	-17,30 %	2,11 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 690 €	14 890 €
	Rendement annuel moyen	6,85 %	8,28 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 980 €	21 360 €
	Rendement annuel moyen	39,83 %	16,39 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	500 €	1 192 €
Incidence des coûts annuels*	5,04 %	2,03 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,31 % avant déduction des coûts et de 8,28 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	0,24 % de la valeur de votre investissement par an.	23 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,37 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	36 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part ZD Code ISIN : FR0011291178 (D - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Réservées aux Investisseurs institutionnels, notamment aux compagnies d'assurance commercialisant des contrats d'assurance-vie.

Dépôttaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 220 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,78 %	-22,85 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 280 €	10 610 €
	Rendement annuel moyen	-17,19 %	1,20 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 700 €	14 230 €
	Rendement annuel moyen	7,00 %	7,32 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 000 €	20 420 €
	Rendement annuel moyen	40,03 %	15,35 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	489 €	1 911 €
Incidence des coûts annuels*	4,95 %	2,97 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,29 % avant déduction des coûts et de 7,32 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	1,50 % de la valeur de votre investissement par an.	146 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,27 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	26 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part OAD Code ISIN : FR0013073806 (D - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

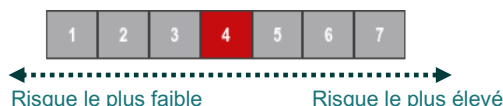
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 180 €	2 700 €
	Rendement annuel moyen	-68,19 %	-23,05 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 270 €	11 120 €
	Rendement annuel moyen	-17,27 %	2,15 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 690 €	14 920 €
	Rendement annuel moyen	6,89 %	8,32 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 990 €	21 400 €
	Rendement annuel moyen	39,89 %	16,43 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	497 €	1 165 €
Incidence des coûts annuels*	5,01 %	1,99 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,31 % avant déduction des coûts et de 8,32 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	13 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,44 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	42 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE Part RC Code ISIN : FR0013279759 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 27 févr. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure nette de frais à celle de son indicateur de référence, le MSCI Europe en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, principalement sur des actions d'entreprises européennes sélectionnées de manière fondamentale et discrétionnaire sur des critères de valorisations, et répondant à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi au minimum à 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Pour atteindre son objectif de gestion, la gestion du fonds repose sur un processus d'investissement "bottom-up" comprenant les quatre étapes suivantes : 1. Analyse de la structure du marché de la société : barrières à l'entrée, positionnements concurrentiels des différents acteurs, marges et retour sur capitaux à travers les cycles; 2. Dynamiques : croissance du marché, évolutions des parts de marché des différents acteurs, dynamiques offre/demande; 3. Identification : identifier les valeurs candidates qui bénéficient de l'environnement décrit; 4. Valorisation : vérification du potentiel boursier et des asymétries rendement/risque présentées par les valeurs candidates.

La sélection s'appuie sur une analyse financière fondamentale des sociétés pour comprendre la valorisation du titre et dégager des sources d'amélioration de la rentabilité non prises en compte par le marché. L'objectif est d'améliorer le profil de risque du portefeuille par la multiplication des positions présentant, d'une part, des perspectives de croissance bénéficiaire sous-valorisées par le marché, d'autre part des situations d'asymétrie forte dans leur couple rendement / risque. La construction du portefeuille intègre le positionnement dans le cycle économique qui influence les perspectives bénéficiaires comme l'appréciation de l'asymétrie des titres.

La stratégie d'investissement adoptée ne présente pas de biais systématique en termes de style de gestion, taille de capitalisation ou de secteur. Toutefois

la gestion peut ponctuellement adopter certains biais temporaires du fait des opportunités de marché identifiées.

Le produit suit une approche ESG Best-in-Univers. La note ESG moyenne du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les dérivés, les OPC monétaire et liquidités. Les émetteurs sélectionnés répondent à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le produit respectera un investissement minimum de 60% en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni ou en Suisse.

Il peut détenir des actions de pays hors zone Europe dans la limite de 10% de son actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et jusqu'à 10% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est limitée à 20% de l'actif net.

Classification AMF : Actions internationales

Conditions de rachat : Tous les jours ouvrés jusqu'à 14:00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 210 €	2 730 €
	Rendement annuel moyen	-67,86 %	-22,89 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 280 €	10 710 €
	Rendement annuel moyen	-17,21 %	1,39 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 700 €	14 370 €
	Rendement annuel moyen	6,98 %	7,51 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 000 €	20 610 €
	Rendement annuel moyen	40,00 %	15,57 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2017. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 07/2016 et 07/2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	490 €	1 766 €
Incidence des coûts annuels*	4,96 %	2,78 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,29 % avant déduction des coûts et de 7,51 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais	1,06 % de la valeur de votre investissement par an.	103 €

administratifs et d'exploitation		
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	41 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,47 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	46 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8

Par **Investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

- Dénomination du produit:
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE

Identifiant d'entité juridique:
969500825AYSYNUXQ319

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



☐ Oui



☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 74,05 %

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets...);
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...);
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...).

Dans cette optique, le produit financier met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Exercice comptable	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
04/2025 - 04/2026	69,20	60,00

	Part d'investissement durable
2026	74,05 %

Aucun de ces indicateurs n'a fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Exercice comptable	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
04/2024 - 04/2025	76,14	60,00
04/2023 - 04/2024	79,79	60,00

	Part d'investissement durable
2025	84,42 %
2024	41,14 %

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre sont des objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements effectués contribuent à ces objectifs :

1/ par la sélection d'entreprises dont les activités contribuent positivement ou très positivement à au moins un des 16 Objectifs de Développement Durable tels que définis par l'ONU (« ODD ») selon l'approche propriétaire développée par Groupama AM. Cette approche s'appuie sur les données de notre provider MSCI.

Les entreprises sont analysées en fonction de la contribution positive de leurs activités à 16 des 17 ODD de l'ONU (l'ODD Paix, justice et institutions efficaces n'étant pas applicable aux entreprises).

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'NEUTRE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est nul ;

- la contribution de l'entreprise à un ODD est 'POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées se situe entre 1% et 5% ;

- La contribution de l'entreprise à un ODD est 'TRES POSITIVE' si le chiffre d'affaires des activités durables identifiées est strictement supérieur à 5%.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

Pour plus d'information sur notre méthodologie interne, veuillez consulter notre méthodologie ESG via le lien suivant : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/finance-durable>

2/ par la détention d'obligations vertes, d'obligations sociales ou d'obligations durables, validées par une méthodologie interne qui s'appuie sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- La nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin pour les obligations vertes.

Part des investissements durables	74,05 %
--	----------------

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les investissements durables réalisés dans le portefeuille veillent à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, au travers de :

- L'application des politiques ESG et d'exclusions et de Groupama AM : la liste des grands risques ESG, la politique Energie Fossiles (Charbon et EFNC), la politique d'exclusion des armes controversées. Ainsi toute entreprise figurant sur une de ces listes est considérée non conforme à l'exigence de DNSH.
- L'application d'exclusions sectorielles : les entreprises opérant dans les secteurs de l'alcool, des jeux d'argent, du tabac ou de la pornographie sont considérées non conformes à l'exigence de DNSH dès lors qu'elles réalisent plus de 5% de leur CA dans ces secteurs.
- La prise en compte des indicateurs d'incidences négatives dans le calcul de la note ESG de l'émetteur.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur. Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Ce produit financier prend en compte les 14 indicateurs obligatoires du tableau 1 de l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission européenne. Il inclut également deux indicateurs additionnels : nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies et utilisation et recyclage de l'eau. Les indicateurs d'incidences négatives sont pris en compte de manière qualitative ou quantitative à différents niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, l'analyse des controverses, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1 à 14 et les deux indicateurs additionnels sont pris en compte de manière qualitative dans le suivi des controverses. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sont intégrés dans la méthodologie d'analyse ESG propriétaire de manière quantitative. Le PAI 10 sur la violation du Pacte Mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE est pris en compte à travers la politique d'exclusion normative appliquée au produit financier. Le PAI 4 est pris en compte à travers la politique d'exclusions sectorielle et la politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte dans nos politiques d'exclusions.

Les PAI 15 et 16 sont pris en compte de manière qualitative dans le suivi des controverses et intégrés dans la méthodologie d'analyse ESG propriétaire de manière quantitative.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Les violations des principes du Global Compact, des principes directeurs de l'OCDE et l'absence de mécanisme de suivi sont prises en compte dans l'analyse des investissements durables. Ils sont suivis via le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
0,00	0,00



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 - Annexe 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2026	Incidences 2025
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveaux 1 (Tonne de CO2 équivalente)	37 786,58	4 081,90
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	7 451,91	737,09
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	447 162,70	38 756,92
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	492 388,92	43 574,18
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	619,95	594,29
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2	328,54	1 127,12

		équivalent par M EUR investi)		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	15,77	14,58
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	32,00	46,00
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)	0,37	0,33
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative	4,55	7,17

		sur ces zones (Pourcentage)		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	0,00	0,00
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	103,54	2,24
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	0,00	0,00
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des	0,00	98,20

		différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	12,87	8,80
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	42,61	40,04
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du	N/A	N/A

		droit national. (Pourcentage)		
--	--	----------------------------------	--	--

Tableau 2 - Annexe 1

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences 2026	Incidences 2025
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1. Quantité moyenne d'eau consommée par les sociétés bénéficiaires d'investissements (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires 2. Pourcentage moyen pondéré d'eau recyclée et réutilisée par les sociétés bénéficiaires d'investissements	522,29	608,17

Tableau 3 - Annexe 1

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure	Incidences 2026	Incidences 2025
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0,51	3,38



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

comprend les investissements ayant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2025 au 31/12/2026

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AIRBUS SE (XPAR)	Industrie	3,52 %	Pays-Bas
GSK PLC (XLON)	Santé	3,35 %	Royaume-Uni
SANOFI (XPAR)	Santé	3,20 %	France
NOVARTIS AG-REG (XVTX)	Santé	3,00 %	Suisse
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2,90 %	Allemagne
NOVARTIS AG-REG (XSWX)	Santé	2,61 %	Suisse
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	2,60 %	Espagne
AXA SA (XPAR)	Finance	2,50 %	France
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV (XBRU)	Biens de Consommation de Base	2,30 %	Belgique
SOCIETE GENERALE SA (XPAR)	Finance	2,30 %	France
UNICREDIT SPA (MTAA)	Finance	2,29 %	Italie
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2,21 %	France
RHEINMETALL AG (XETR)	Industrie	2,19 %	Allemagne
GENERALI (MTAA)	Finance	2,16 %	Italie
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN (XVTX)	Santé	2,15 %	Suisse



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Veuillez trouver l'information relative à la proportion d'investissements liés à la durabilité dans les sous-sections suivantes.

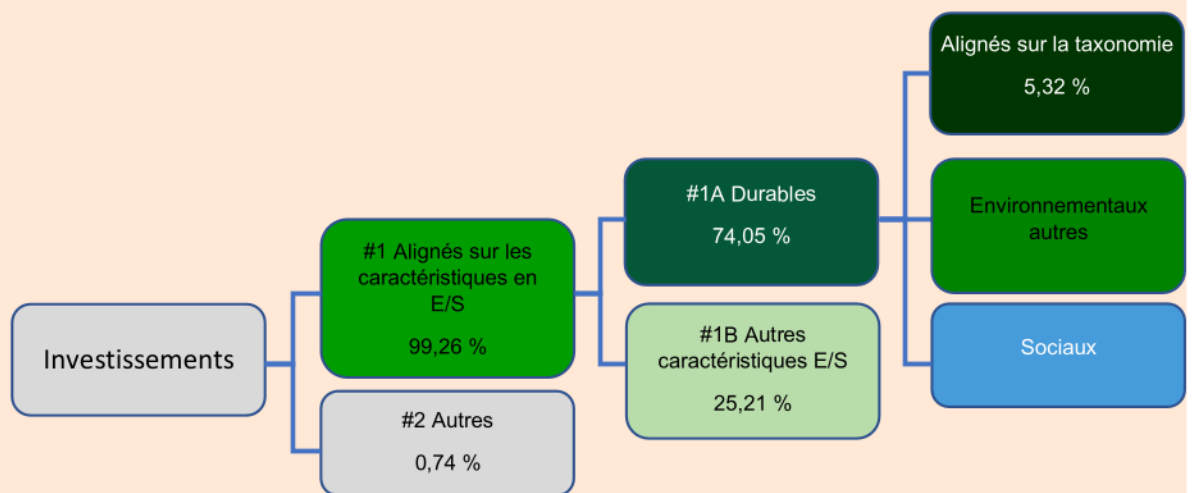
Quelle était l'allocation des actifs ?

Au sein du portefeuille :

- La proportion minimum d'investissements contribuant aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier s'élevait à 99,26 % (#1 ci-dessous), excluant les OPC monétaires, les obligations souveraines (hors Green Bonds), les dérivés et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements durables s'élevait à 74,05 % (#1A ci-dessous)
- La proportion minimum d'investissements alignés sur la taxonomie était de 5,32 %.

La base de calcul de la part d'investissement durable est l'actif net total.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

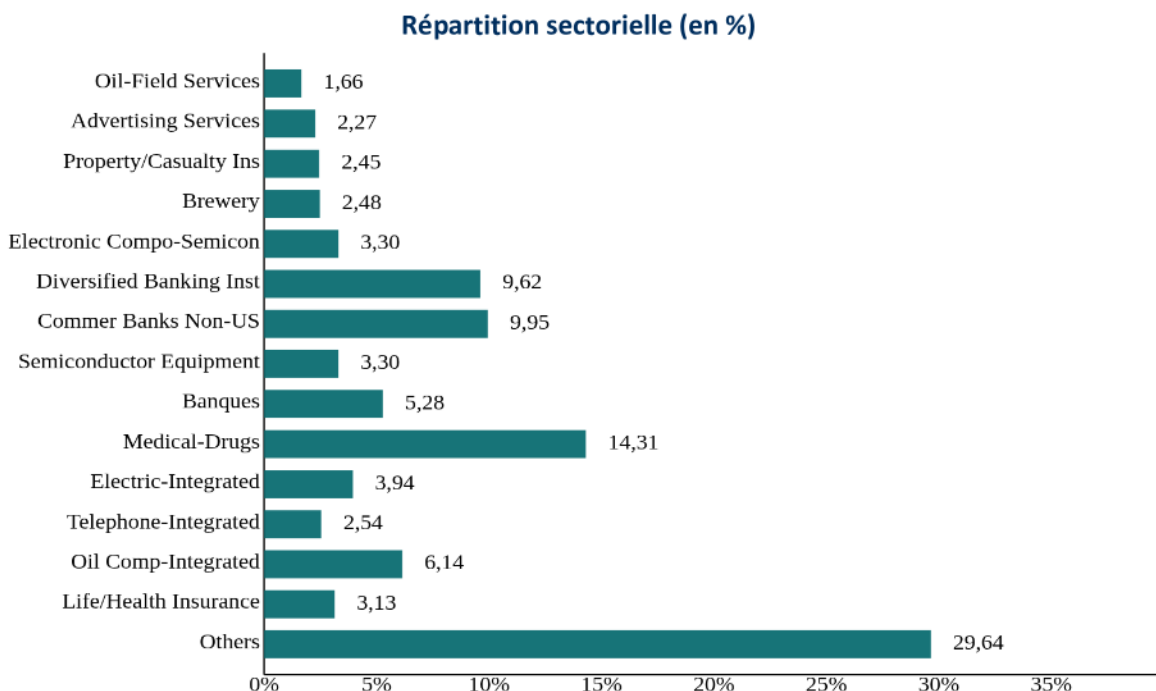
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs et sous-secteurs suivants en se basant sur la classification BICS :



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Bien que le Compartiment n'ait pris aucun engagement à réaliser des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au niveau précontractuel, pendant la période de référence, le Compartiment a tout de même investi 74,05 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE. Ce pourcentage n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie¹ de l'UE ?

☒ Oui

☒ Gaz fossile

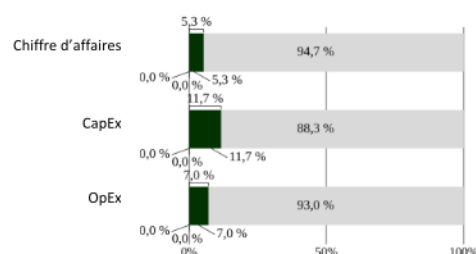
☐ Nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

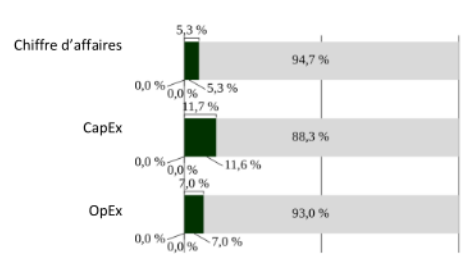
Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines *



- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines *



- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente N/A des investissements totaux.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires	0,28 %
Part d'investissements durables réalisés dans des activités habilitantes	2,32 %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE
2026	5,32 %
2025	5,3 %
2024	4,54 %

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	68,73 %
--	---------

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	74,05 %
--	---------

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » représente et était composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Cette catégorie comprenait également les OPC monétaires et les liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

A l'exception des OPC monétaires labellisés ISR gérés directement par Groupama Asset Management, aucune garantie environnementale ou sociale minimale n'était mise en oeuvre pour les investissements compris pour la catégorie « #2 Autres ».

 Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période de référence ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice.

 Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le produit financier n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable